

## Communiqué de presse

Berne, le 11 juin 2026

# Pas important pour la numérisation du système de santé : le Conseil des États dit oui aux ordonnances électroniques

**En approuvant la révision de la Loi sur les produits thérapeutiques (LPT), le Conseil des États franchit une étape importante vers la modernisation du système de santé suisse. Pour prio.swiss, l'introduction de l'ordonnance et du plan de médication électroniques constitue une avancée majeure. Ces outils renforceront la sécurité des patients tout en accélérant la transformation numérique dans l'intérêt des assurés. C'est pourquoi prio.swiss demande maintenant leur introduction rapide de la part des fournisseurs de prestations.**

« Avec cette décision, le Conseil des États envoie un signal fort en faveur d'un système de santé plus sûr pour les patientes et patients, plus efficace et résolument tourné vers l'avenir. La Suisse est en retard en matière de numérisation par rapport à de nombreux pays européens. Cette réforme apporte une réponse concrète à ce défi », souligne Saskia Schenker, directrice de prio.swiss.

Dans plusieurs pays européens, l'ordonnance électronique et le plan de médication électronique sont en effet largement déployés. Leur utilité est démontrée, tant pour les patients que pour les professionnels de la santé. Au-delà de leur contribution à la numérisation du secteur, ces outils permettent surtout d'améliorer la sécurité des traitements. Pour que le plan de médication électronique puisse déployer pleinement son potentiel, prio.swiss considère qu'il doit s'appuyer sur une liste de médication partagée et commune à l'ensemble des acteurs du système de santé. Intégrée au Swiss Health Data Space, cette infrastructure ne pourra toutefois produire les bénéfices attendus que si les fournisseurs de prestations sont tenus de l'utiliser et de l'alimenter de manière systématique.

### **Systèmes compatibles**

prio.swiss se réjouit également de l'exigence selon laquelle ces nouvelles solutions devront reposer sur des systèmes sûrs et compatibles. Cette approche garantit un échange sécurisé des données. Elle favorise aussi l'innovation et facilite l'intégration de nouvelles solutions dans l'écosystème existant.

Pour prio.swiss, la numérisation offre un potentiel considérable pour améliorer l'efficacité du système de santé et réduire les coûts. Son succès dépendra toutefois d'une mise en œuvre

pragmatique, intégrée aux processus existants et centrée sur les bénéfices concrets pour les patients. Dans l'intérêt des payeurs de primes, prio.swiss demande une mise en œuvre sans délai de ces outils de la part des professionnels de la santé.

## Demandes médias

Christophe Kaempf, porte-parole, 079 874 85 47, [media@prio.swiss](mailto:media@prio.swiss)